



Luxembourg, le 20 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commission des arbitres de la FLBB, ainsi que le comité de l'Association des arbitres de basketball luxembourgeois (AdABL) se disent choqués et indignés par l'agression verbale et physique perpétrée le 9 mars contre un collègue arbitre de 17 ans, après un match U14 féminin par un parent-spectateur d'une équipe de cette rencontre.

L'intégrité physique d'un arbitre ne doit jamais être mise en cause et aucune critique qu'on puisse vouloir formuler à l'égard d'un arbitre ne justifie qu'on le touche de quelle manière que ce soit.

Nous insistons que les autres agressions et excès verbaux pendant et après ce match de la part des parents et autres spectateurs envers notre jeune collègue – mineur de surcroît – sont tout aussi intolérables.

Nous constatons depuis un certain temps déjà une augmentation intolérable d'agressions verbales de la part des spectateurs envers nos jeunes arbitres lors des matchs des catégories jeunes.

Notre rôle étant de représenter et de protéger nos collègues en général, et nos jeunes collègues en particulier, la commission des arbitres de la FLBB et le comité de l'AdABL ont, d'un commun accord, décidé de commencer les rencontres des quarts de finales en LBBL-Hommes des 23 et 24 mars 2024, ainsi que les rencontres de la LBBL-Dames des 30 et 31 mars 2024 avec un retard de quelques minutes afin de communiquer aux spectateurs une prise de position commune de la FLBB, de la Commission des Arbitres et de l'AdABL, rappelant au fair-play et au respect envers les arbitres en général et envers les jeunes arbitres en particulier.

La commission des arbitres de la FLBB et le comité de l'AdABL.

A.D.A.B.L.

Adresse postale:
Compte bancaire:
Internet:

Association des Arbitres de Basketball Luxembourgeois

Maison des Sports | 3, route d'Arlon | L-8009 Strassen
BIC: CCPLLULL | IBAN: LU83 1111 0306 9644 0000
www.adabl.org